



Le MEDEF est-il vraiment pour l'emploi ? Ou seulement pour les profits ?

Le discours est bien rodé : à chaque fois qu'il s'agit de justifier une nouvelle baisse de salaires, de cotisations sociales ou de droits du travail, le MEDEF brandit l'argument de « l'emploi des jeunes ». Et il n'hésite pas à nous servir du réchauffé de triste mémoire comme le souligne, une fois n'est pas coutume, le journal Le Figaro : « **Nouveau CPE déguisé, smic adapté... Les propositions choc du Medef pour l'emploi des jeunes provoquent une levée de boucliers** ». Le journal l'Humanité titre : « **Une déclaration de guerre contre les jeunes : le MEDEF recycle le contrat première embauche enterré par la lutte en 2006** ».

En réalité, ce prétexte sert depuis des décennies à légitimer une offensive continue contre les salaires et la protection sociale.

On le voit encore aujourd'hui : en prônant la suppression du SMIC pour les jeunes, ou la remise en cause du Code du travail au nom de la « compétitivité », le patronat ne vise pas à créer des emplois stables, mais à accroître les marges des entreprises.

En 2025, les quarante plus grandes sociétés françaises ont distribué plus de 107 milliards d'euros de dividendes à leurs actionnaires. Et dans le même temps, certaines d'entre elles, comme la Société Générale, licencient massivement (1800) alors qu'elles demeurent parfaitement rentables.

C'est cela, la logique réelle : réduire le coût du travail, non pour l'intérêt collectif, mais pour augmenter la valeur actionnariale. Et le prix en est payé par tous : ceux qui voient leurs emplois précarisés, ceux qui peinent à vivre d'un revenu décemment rémunéré, et surtout, notre Sécurité sociale, dont les ressources reposent précisément sur la masse salariale.

Quand les salaires stagnent ou baissent, les cotisations sociales - ces contributions solidaires qui ne sont pas des « charges », mais le socle de notre système - diminuent aussi. Et avec elles, la capacité de financer les hôpitaux, les retraites, les allocations familiales ou le chômage. Le « trou de la Sécu » n'est pas le fruit d'une prétendue mauvaise gestion : il est entretenu par ceux qui veulent transformer un droit collectif en marché privé.

Défendre les salaires, c'est donc défendre bien plus qu'un niveau de revenu : c'est défendre un modèle social fondé sur la solidarité et la sécurité pour tous.

Chaque fois que le MEDEF s'en prend au SMIC, aux droits du travail, ou aux cotisations sociales, c'est un pan de la République sociale qui vacille.

La véritable question n'est pas de savoir combien coûte le travail, mais ce que vaut la solidarité.

3 Février 2026